



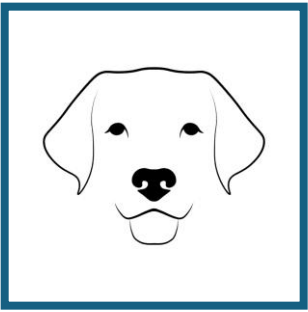
Contrat de Prestation de Service

Tél : 06 70 63 58 10
E-mail: unamourdechieneducation@gmail.com
www.unamourdechien.com

Date :

Le Chien

Nom	
Race	
Sexe	
Date de naissance	



Sa Famille

Prénom, Nom	
Adresse postale	
E-mail	
Téléphone	

Vos Besoins

1. Éducation :
2. Comportement :
3. Techniques :
4. Autre :
.....
.....

Prestation Choisie

- ☐ Ecole du Chiot 3 cours
- ☐ Mon Chiot devient Ado 3 cours
- ☐ Mon Chien à la maison 3 cours
- ☐ Ecole du Chiot 5 cours
- ☐ Mon Chiot devient Ado 5 cours
- ☐ Mon Chien à la maison 5 cours
- ☐ Mon chien en ville 3 cours
- ☐ Rééducation 3 cours
- ☐ Autre :
.....
- ☐ Mon chien en ville 5 cours
- ☐ Rééducation 5 cours

Tarif

Règlement

- ☐ Chèque
- ☐ Espèces
- ☐ Virement

IBAN FR76 3000 4014 1000 0101 3034 876 - BIC : BNPAFRPPXXX

Conditions Générales de Vente

Les prestations proposées par **Un Amour de Chien** sont soumises à une simple obligation de moyens : Un Amour de Chien s’engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour accompagner la famille du chien à atteindre les objectifs d’éducation et/ou de gestion des comportements définis dans le présent document. Les résultats seront quant à eux liés à la capacité et à l’implication de la famille du chien à mettre en application le programme individualisé, mais aussi aux réactions propres au chien, être vivant unique. Un Amour de Chien ne peut en aucun cas être considéré comme responsable des incidents et/ou accidents survenant durant la période d’accompagnement ou postérieurement à celle-ci. En cas de non-respect des consignes données par Un Amour de Chien, celle-ci peut interrompre la prestation à tout moment par simple e-mail

Un Amour de Chien s’engage à organiser et animer des séances d’accompagnement du chien et de sa famille afin : de transmettre les fondamentaux d’une relation équilibrée entre le chien et sa famille d’enseigner les méthodes d’apprentissage adaptées au chien et à sa famille dans le cadre des objectifs définis ensemble d’améliorer la relation entre le chien et sa famille grâce à une meilleure communication La famille du chien s’engage à : respecter les clauses du présent contrat respecter les consignes d’Un Amour de Chien durant les séances d’accompagnement respecter les règles de sécurité et de civilité (se garer correctement sur les lieux de rendez-vous, garder la maîtrise de son chien, ramasser les déjections canines, respecter les personnes, les animaux, les lieux environnants...)

Assurances :

Le chien reste sous la seule et unique responsabilité de sa famille durant les séances et en dehors de celles-ci. En aucun cas, Un Amour de Chien ne peut être considéré comme responsable des incidents et/ou accidents survenant durant la période d’accompagnement ou postérieurement à celle-ci. La famille du chien, en tant que détenteur légal du chien, est responsable des dommages causés par son chien sur lui-même ou sur autrui. En cas de morsure, la famille du chien mordeur devra le soumettre aux contrôles vétérinaires réglementaires et prendre en charge les frais entraînés par l’accident.

Un Amour de Chien est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la société MMA Pro PME - contrat 148708672.

Dispositions financières :

Le prix de la prestation varie en fonction de la formule choisie, des réductions ou promotions accordées et des éventuels frais annexes. Tous ces éléments sont indiqués en page 1 du présent contrat. Les tarifs des prestations sont consultables sur le site www.unamourdechien.com et chaque RDV de bilan est suivi d’un rapport écrit accompagné d’une proposition d’entraînement avec chiffrage (devis). Les règlements doivent avoir lieu : le jour de la prestation lors d’un bilan comportemental, ou lors d’une séance individuelle unique; 50% sont exigés au 1^{er} RDV suivant le bilan lorsqu’il s’agit d’un forfait puis 50% au dernier cours. Les modes de paiement acceptés sont : espèces et chèque ou virement bancaire. Un règlement en plusieurs fois est possible en 3 fois sur demande, par chèques uniquement, qui doivent être remis en totalité à la signature du contrat et Un Amour de Chien s’engage à les déposer en banque aux dates convenues avec le Client.

Durée de validité – Absences

Lors d’annulation du 1^{er} RDV dit de bilan moins de 24 heures avant, une indemnité forfaitaire d’immobilisation sera facturée à hauteur de 30% de la valeur nominale soit 36€ pour un chien adulte et 30€ pour un chiot en semaine; une indemnité supplémentaire de 10€ (soit respectivement 46€ et 40€) sera appliquée pour un RDV le week-end en raison de la plage horaire bloquée (3h) et de l’impossibilité de réallouer le créneau à un autre client. Les forfaits d’accompagnement sont valables 12 mois. Toute séance annulée moins de 48 heures à l’avance sera décomptée à hauteur de 50% de sa valeur unitaire. Si, pour une raison impérieuse (maladie, accouchement...) la famille du chien doit interrompre les séances pour plusieurs semaines, Un Amour de Chien pourra exceptionnellement étudier la possibilité de rallonger la durée du forfait (à condition d’être informée en début d’absence). En cas de cessation temporaire des séances du fait d’Un Amour de Chien (congé, maladie...) ou pour force majeure (enneigement...), pour une durée supérieure à 2 semaines, la date de fin de validité des forfaits en cours sera rallongée d’autant

Cessation des séances

En cas de cessation définitive des activités du fait d’Un Amour de Chien (longue maladie, fermeture définitive...), un remboursement sera effectué, en proportion du nombre de cours restants et au tarif relatif à la durée du forfait. En cas de cessation définitive des séances par Un Amour de Chien pour une raison afférente à la famille du chien (mauvais traitements au chien, non-respect des consignes, non-respect d’autrui...) ou au chien (état de santé, dangerosité...), aucun remboursement ne pourra être effectué. En cas de cessation des séances du fait de la famille du chien, aucun remboursement ne pourra être envisagé. En cas de décès du chien, le solde du forfait pourra être reporté sur l’éducation d’un autre chien du même propriétaire (en respectant un délai maximum de 12 mois).

En cas de litige

Dans le cadre de l’obligation de désignation d’un médiateur, Un Amour de Chien désigne le médiateur conventionné par le Syndicat National des Professionnels du Chien et du Chat : CM2C.NET – CM2C – 14 rue Saint Jean 75017 Paris , www.mediateurprofessionchienchat.fr.

RGPD et droit à l’image

Les données personnelles collectées sont traitées en informatique selon les dispositions du RGPD que vous pouvez consulter sur le site www.unamourdechien.com (« politique de confidentialité » accessible en bas de chaque page du site). Les dispositions pour exercer votre droit de rectification, votre droit à l’oubli ou votre droit de portabilité sont également indiquées. Lors des séances, des photographies/vidéos peuvent être prises et utilisées pour illustrer des supports de communication (site internet, réseaux sociaux, supports de cours...). Un Amour de Chien s’interdit d’exploiter des images susceptibles de porter atteinte à votre vie privée ou votre réputation. Si vous ne souhaitez pas que les photos ou vidéos sur lesquelles vous apparaissez soient utilisées, merci de nous le signaler. Les photos prises par les participants aux séances ne pourront être diffusées qu’après accord express d’Un Amour de Chien et des autres participants figurant sur les clichés. Les supports de cours fournis sont privés et ne peuvent en aucun cas être transmis, ou utilisés à d’autres fins que celle d’accompagner le chien concerné et sa famille

Fait en 2 exemplaires à

Le / /

Lu et Approuvé

Lu et Approuvé

Le Client

Marie-Noëlle – Un Amour de Chien